DRÔME ET ARDÈCHE

DRÔME

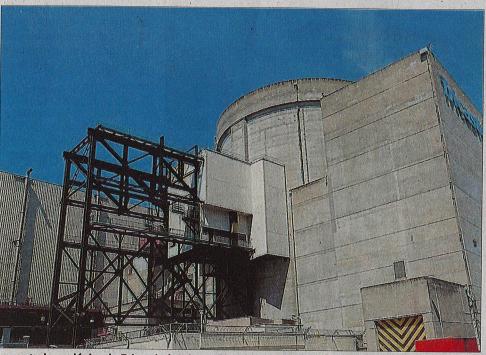
La centrale nucléaire du Tricastin a été perquisitionnée

Une perquisition a eu lieu à la centrale nucléaire du Tricastin, selon une information du Dauphiné libéré, dans le cadre de l'enquête menée par le tribunal de Marseille. Un ancien cadre a porté plainte contre EDF pour la dissimulation d'incidents.

a centrale nucléaire du Tricastin (Drôme) a été perquisitionnée fin septembre, selon plusieurs sources qui ont confirmé l'information au Dauphiné libéré. L'opération n'est pas passée inaperçue dans ce site peu habitué à voir débarquer policiers et magistrats.

Cette perquisition a eu lieu dans le cadre de l'enquête menée par le pôle santé publique du tribunal judiciaire de Marseille (Le Dauphiné libéré du 10 juin). Une information judiciaire contre X a été la centrale du Tricastin, il a jour-là. Selon une source, attaqué EDF en justice le qui souhaite préserver son 5 octobre 2021. Il accuse anonymat, des « données dans ce cadre que plunotamment son em- informatiques » ont été ployeur de dissimuler des saisies. incidents.

un dispositif impressionnant



La centrale nucléaire du Tricastin à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme). Photo Le DL/Stéphane MARC

Fin septembre, des per- atteintes à l'environne- Lyon de l'Autorité de sûrenues à la centrale avec plu-

part que les magistrats ont été transmis aux enquêsaisi l'OCLAESP (l'Office teurs ». Toujours selon

sonnes en civil sont ve- ment et à la santé publique), par « commission rosieurs véhicules. Un gatoire afin de procéder à ouverte suite à la plainte dispositif qui a impression- des opérations d'investigad'Hugo*. Ancien cadre à né des salariés présents ce tion » à la centrale du Tricastin.

> Et d'indiquer que « c'est sieurs documents et/ou informations identifiées EDF a confirmé à Media- dans les réquisitions ont central de lutte contre les Mediapart, les bureaux à 2017 et le 31 décem-

té du nucléaire ont aussi été perquisitionnés.

Ces actes judiciaires montrent que les investigations avancent. Pas moins de 12 chefs ont été retenus, notamment nes. Il espère alors que « non-déclaration d'incident ou d'accident », « mise en danger d'autrui » et « faux et usage de faux », pour des faits qui auraient lieu entre le 1er janvier

par Le Dauphiné libéré, Hugo s'était dit « extrêmement satisfait » de cette ouverture d'information judiciaire « après un sacré combat ».

bre 2021. Interrogé en juin

EDF en 2004 avant de gravir les échelons et d'intégrer la centrale du Tricastin en 2016. Une période cruciale sur ce site nucléaire qui préparait le cap des 40 ans du réacteur n° 1. Chef de service conduite, il dirigeait environ 300 personnes jusqu'en 2018. L'ancien cadre avait dénoncé, en interne, la gestion d'incidents et la déclaration de ceux-ci au gendarme du nucléaire. Il est, depuis, en arrêt mala-

pensait pas au départ porter plainte : « Je ne voulais pas faire de mal à EDF, ni à la filière nucléaire que je défends ». Mais, ses différentes alertes, notamment auprès du gouvernement. sont restées, selon lui, vail'enquête judiciaire portera ses fruits.

Robin CHARBONNIER

*Hugo est un pseudonyme pour protéger son anonyDRÔME

Fin de grève à la centrale nucléaire

Réunis en assemblée gé-nérale mardi 25 octobre, l'intersyndicale CGT, FO, CFDT et CFE-CGC a acté l'arrêt définitif de la grève depuis l'accord de revalorisation salariale proposée par EDF le 21 octobre.

A près une suspension de la grève, actée le ven-Il avait intégré le groupe dredi 21 octobre à 14 heures, les salariés de la centrale du Tricastin en ont officiellement acté la fin mardi 25 octobre.

Le mouvement avait débuté, localement, le samedi 1er octobre à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFE-CGC et CFDT, qui revendiquait une hausse des salaires pour compenser la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation de ces dernières années.

Si les salariés ont décidé de mettre fin au mouvement, c'est en raison d'un Hugo souligne qu'il ne accord de revalorisation salariale proposé par EDF, le vendredi 21 octobre. Celuici doit toutefois faire l'objet d'une signature au niveau national des quatre syndicats, ce jeudi 27 octobre. Les organisations syndicales ont lancé, au niveau lodue, indique Charlotte Per- jeudi, si l'accord est signé. rin, déléguée CGT Tricastin.

Nos adhérents ont jusqu'à mercredi pour se prononcer sur la signature de l'accord mais nous sommes satisfaits. Cet accord d'entreprise vient compléter celui de branche, qui nous permet d'atteindre ces 200 €. »

« Il n'y a pas de suspense »

Même satisfaction du côté du syndicat FO. « On a obtenu les 4,6 % de compensation de perte de pouvoir d'achat et de façon réelle, souligne Nicolas Roche, délégué FO Tricastin. Nos adhérents sont favorables à la signature et je ne vois pas comment il pourrait en être autrement au niveau national car cet accord est qualitatif. Nous sommes satisfaits de l'issue du mouvement. »

En somme, une signature d'accord qui semble laisser peu de place au doute, selon Ludovic Bertin, délégué CFE-CGC énergie Tricas-

« Il n'y a pas de suspense », résume-t-il, son organisation syndicale étant également satisfaite des propositions de l'employeur. Si l'activité sur les cal, une consultation de réacteurs 3 et 4, concernés leurs adhérents pour déci- par le mouvement de grève, der de l'issue à donner à a repris dès le vendredi l'accord. « Notre demande 21 octobre, les actions liées d'augmentation de 200 € au redémarrage pourront brut par mois a été enten- quant à elle reprendre dès

Marie GOMEZ

VALENCE

Ce chercheur décroche 14 millions d'euros